

Les Couleurs du Temps – Tarif des cotisations de la saison 2024/2025

L'association est affiliée au Mouvement International « A Cœur Joie »

Rappel de la législation : les associations reconnues d'intérêt général et d'utilité publique (telle la nôtre affiliée à A.C.J.) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (égale à 66% environ du montant réglé, diminué de la part incompressible) dans la limite de 20% du revenu imposable.

L'adhésion individuelle à la chorale vous propose deux possibilités de cotisation (tableaux ci-dessous)

Par souci d'égalité et de justice, nous proposons à tous les choristes assujettis à l'imposition de s'aligner sur les tarifs solidaires « **A1-A2 ou A3** ». Il serait anormal qu'après déductions fiscales le montant de leur cotisation soit inférieur à celui du tarif « **N.A.** » accordé aux choristes qui ont des revenus modestes. Le tarif N.A. ne couvre pas les frais annuels : chacun connaît le coût habituel des activités associatives (rares sont celles qui tournent autour de 75 €)

Les facilités offertes aux associations A.C.J. et le bénévolat des chefs nous permettent de maintenir la stabilité de nos finances. Sachons profiter du système des cotisations solidaires et des déductions fiscales accordées par les impôts. Merci pour votre écoute et votre contribution.

1) Les cotisations allégées sont destinées aux étudiants de moins de 25 ans et aux familles non imposables (justificatifs à joindre au dossier : copie carte étudiant/avis de non-imposition).

	Familles non assujetties à l'imposition – Tarif minimum(allégé)			
Référence cotisation	Total réglé à l'inscription	Justificatif à fournir	Reçu fiscal	Coût réel de la cotisation
Tarif « étudiant moins de 25 ans »	67.00 €	OUI	NON	67.00 €
Tarif « N.A. » 'Non assujetti	77.00 €	OUI	NON	77.00 €

2) La cotisation solidaire aide à maintenir le tarif de base allégé. Plus importante au départ, elle permet, grâce à la déduction d'impôts, de conserver le fonds de caisse de l'association tout en maintenant des cotisations très légères.

Familles assujetties à l'imposition – Mode de cotisation solidaire

Référence cotisation	Total réglé à l'inscription	Somme incompressible	Base Reçus fiscaux ACJ et C.D.T.	Coût réel de la cotisation
Tarif solidaire « A1 »	177.00 €	10.00 €	49.00 € et 118.00 €	67.00 €
Tarif solidaire « A2 »	197.00 €	10.00 €	49.00 € et 138.00 €	74.00 €
Tarif solidaire « A3 »	217.00 €	10.00 €	49.00 € et 158.00 €	80.00 €

Règlement par chèque libellé à l'ordre de « Les Couleurs du Temps » ou par virement : RIB : 10278 07379 00020442201 55 CCMCHASSIEU

Sauf cas exceptionnel, toute somme versée reste acquise à l'association.